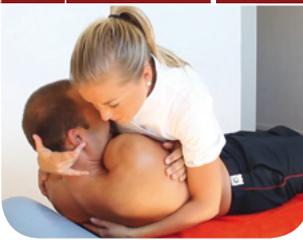




TAXE 2022 D'APPRENTISSAGE



BÉNÉFICIEZ
30 ANS
DE
D'EXPÉRIENCE



ÉCOLE D'OSTÉOPATHIE DEPUIS 1988



Le mot du directeur d'Ostéobio

David Dessauge

Je souhaite à nouveau adresser un grand merci aux entreprises qui nous ont fait confiance en nous versant leur taxe d'apprentissage l'an dernier. Votre aide nous permet de soutenir nos programmes d'enseignements ainsi que de nombreux projets ambitieux notamment dans l'innovation pédagogique et la santé numérique. Ostéobio poursuit ainsi son objectif premier d'assurer à ses étudiants et aux entreprises qui l'accompagnent l'excellence d'une formation avant-gardiste.

Votre taxe d'apprentissage nous est indispensable. Notre volonté de répondre efficacement aux besoins des entreprises est toujours aussi forte. C'est pourquoi nous continuons de nouer des partenariats pour des consultations dans notre clinique ostéopathique et la mise en place de stages étudiants directement en entreprise. Conscient que le numérique transforme de manière profonde la transmission des savoirs et l'exercice des métiers de la santé, Ostéobio a décidé de devenir acteur de ce changement en initiant des projets d'avenir. Cela requiert des moyens croissants et des ressources supplémentaires. Ostéobio ne peut compter que sur elle-même et ses partenaires pour équilibrer ses budgets et la taxe d'apprentissage en est une part significative.

Ostéobio souhaite rester une référence incontournable de l'ostéopathie en modernisant l'offre pédagogique de sa formation et en accompagnant la construction des outils numériques de notre profession.

Vous pouvez maintenant jouer un rôle majeur auprès d'Ostéobio en nous apportant votre soutien grâce au versement de la taxe d'apprentissage. Aidez-nous aujourd'hui pour nous permettre de développer l'ensemble de ces projets, vous serez assuré de miser sur l'excellence et d'investir pour l'amélioration de la santé et la qualité de vie de demain.

David Dessauge
Directeur de l'Ecole Ostéobio



Ostéobio en chiffres



Créée en 1988

260 ÉTUDIANTS

86 ENSEIGNANTS

1 CLINIQUE d'Ostéopathie

2 SITES HOSPITALIERS



partenariats

5 partenaires HOSPITALIERS

4 partenaires de
FORMATION À L'ÉTRANGER
(Charte ERASMUS +)

7 LABORATOIRES
de recherche partenaires

150 STRUCTURES PARTENAIRES
de projets professionnels



la recherche

1 PUBLICATION SCIENTIFIQUE
en 2019 et

2 PRÉVUES en 2020, et

3 PROJETS DE RECHERCHE

& DÉVELOPPEMENT en Biomécanique
Humaine en cours de développement.

LA SEULE ÉCOLE D'OSTÉOPATHIE BÉNÉFICIAIRE
DU CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE (CIR).

LE SEUL MODÈLE D'ENSEIGNEMENT
EN OSTÉOPATHIE
RECONNU PAR LE MONDE SCIENTIFIQUE
(ANVAR, BiocriTT,
Centre Francilien de l'innovation ...).

Projets éligibles à la Taxe d'Apprentissage

Des étudiants ostéopathes pour la SQVT

Les troubles fonctionnels au travail tels que les Troubles Musculo-Squelettiques et les Risques Psycho-Sociaux représentent la première cause d'arrêt maladie en France. Ainsi, les problématiques de santé et de qualité de vie au travail constituent le premier levier d'optimisation des performances des entreprises.

Ostéobio se place au premier rang de la lutte et de la prévention contre ces affections qui impactent la santé globale des entreprises (le coût moyen d'un TMS est un 13ème mois par salarié par an). Pour cela, nous formons des ostéopathes biomécaniciens spécialisés dans :

La prise en charge des douleurs musculo-squelettiques des salariés et collaborateurs pour réduire les souffrances au travail

L'expertise clinique des gestes et postures dans le cadre d'une prestation ergonomique pour prévenir et anticiper les TMS

Financement : 52 000 €

Financé : 26 000 €

Acuity Ostéo Prise en charge Personnalisée des Patients par un outil digital innovant

À l'heure de la santé connectée et de la télémédecine, Ostéobio s'engage vers une modernisation de sa clinique interne. Le développement d'un outil logiciel dédié au profilage musculo-squelettique des patients, au suivi à distance de leur évolution et à l'évaluation des pratiques professionnelles de ses étudiants fait l'objet d'un appel d'offres étalé sur 5 années. Nous espérons ainsi améliorer encore plus l'efficacité de la prise en charge des troubles fonctionnels qui impactent le quotidien de millions de personnes, qu'elles soient sportives ou sédentaires, qu'il s'agisse de travailleurs, de femmes enceintes, de nourrissons, de personnes âgées ou handicapées.

Financement : 50 000 €

Financé : 15 000 €

UP'Ostéo Évaluation des compétences gestuelles et professionnelles en médecine manuelle

Soucieux de répondre aux attentes des étudiants actuels, Ostéobio souhaite développer une application logicielle d'aide et d'accompagnement

à l'acquisition des compétences gestuelles et professionnelles en ostéopathie ou chiropraxie.

Cet outil permettra aux utilisateurs, étudiants ou professionnels, de réviser l'anatomie, de comprendre les mécanismes physiopathologiques d'apparition d'un trouble fonctionnel, de revoir les conditions de réalisation et les facteurs d'exécution du geste thérapeutique puis de valider les critères de réussite, notamment sur la base d'une comparaison de leur pratique avec des vidéos d'experts. En bref l'outil logiciel leur permettra d'évaluer des compétences liées au savoir, au savoir-faire et au savoir être en présence d'un patient.

Financement : 16 000 €

Financé : 7 000 €

L'anatomie par le mouvement Nouvel outil pédagogique en ostéopathie

Afin de faciliter l'apprentissage et la compréhension des mécanismes physio-pathologiques articulaires et péri-articulaires permettant de justifier la prise en charge ostéopathique des douleurs de l'appareil locomoteur, Ostéobio souhaite développer un outil logiciel de modélisation du système musculo-squelettique des membres.

Ce logiciel interactif reposera sur une maquette numérique 3D du fonctionnement des chaînes articulaires des membres supérieurs et inférieurs, faisant apparaître la cinématique 3D dissociée en axe principal et axes secondaires, ainsi que le fonctionnement synergique des muscles mobilisateurs et stabilisateurs.

Financement : 22 000 €

Financé : 11 000 €

Matériel pédagogique interactif

Afin d'optimiser les investissements effectués par Ostéobio dans le digital, un équipement de tableaux numériques interactifs est souhaité.

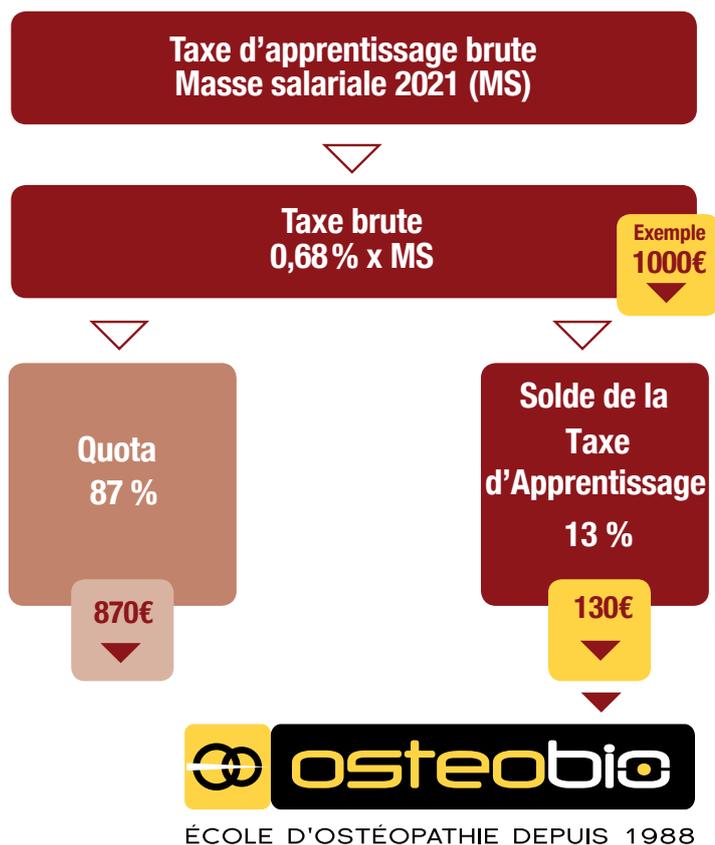
D'une part, ces tableaux autorisent une meilleure appréhension de la dynamique (composante scientifique qui constitue le cœur du métier de l'ostéopathie biomécanicien).

D'autre part, en étant associés aux logiciels d'anatomie interactive, ces outils renforcent la cohérence des méthodes pédagogiques à Ostéobio.

Financement : 7 320 €

Financé : 0 €

Comment verser votre taxe d'apprentissage à Ostéobio ?



Qui est concerné ?

La taxe d'apprentissage est due par **toute entreprise soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés**, quel que soit son statut : entreprise individuelle ou société, entreprise commerciale, industrielle ou artisanale, entrepreneur individuel, association, coopérative agricole ou groupement d'intérêt économique (GIE).



Comment verser la taxe ?

Le Versement du montant du solde de votre taxe d'apprentissage s'effectue directement aux établissements de formations habilités à en bénéficier.



Quand verser la taxe ?

Avant le 1er Mars 2022



Interlocuteur taxe d'apprentissage

Agnès Robelin

Direction des Études
direction@osteobio.net

**Habilitation de l'École Ostéobio
Hors Quota Catégorie B**
Code UAI : 0942139P

Ostéobio

19 rue de la Gare | 94230 Cachan | France
T. 01 47 40 90 50

www.osteobio.net

École d'Enseignement Supérieur Privé inscrite au rectorat de Créteil et agréée par le Ministère de la Santé (décision N°2021-23 du 13 août 2021).
Numéro de Déclaration d'Activité : 11940652194. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Rejoignez-nous sur :



BÉNÉFICIEZ
30 ans
DE
EXPÉRIENCE